

# La ministre de la Culture annonce une série de mesures en faveur du photojournalisme

<br>

Profitant de l'ouverture du festival Visa pour l'image à Perpignan, la ministre de la Culture a annoncé, le 30 août dernier, une série de mesures en faveur du photojournalisme. Celles-ci font notamment suite au rapport de Monique Barbaroux, remis en février dernier après une large consultation des professionnels. Des conventions-cadre entre l'Etat et les éditeurs ou groupes de presse bénéficiaires d'aides directes de plus d'1 M € par an seront signées, d'ici la fin de l'année, pour définir les conditions dans lesquelles sont accordées ces aides. Il s'agit de responsabiliser davantage les éditeurs de presse dans leurs relations commerciales et sociales avec les photojournalistes, avec la possibilité d'une suspension des aides à la presse pour les titres ne respectant pas leurs engagements, sur les conditions de paiement et d'approvisionnement auprès des photojournalistes et des agences de presse et sur le respect des droits de propriété intellectuelle des photojournalistes. La ministre de la Culture en appelle par ailleurs à la responsabilité des professionnels du secteur pour aboutir d'ici la fin de l'année à un accord collectif sur le salaire minimum des photojournalistes pigistes. A l'initiative du ministère, un nouveau projet de texte sera soumis à l'ensemble des partenaires en septembre. Le ministère lancera par ailleurs en octobre une étude indépendante sur les mentions accompagnant la publication des photographies, sur un échantillon significatif de titres de presse et représentatif de la diversité des publications. Les résultats seront établis pour la première fois en fin d'année 2016 et renouvelés ensuite chaque semestre. Les professionnels de la presse s'étaient déjà engagés à limiter le recours à la mention « DR » (pour « droits réservés »), dans le cadre du code de bonnes pratiques professionnelle signé sous l'égide du ministère de la Culture le 15 juillet 2014. Enfin, la dotation du fonds pour la photographie documentaire au sein du Centre national des arts plastiques (CNAP) sera renforcée dès cette année.